PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Alfred

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC	
EST PAR LES PRÉSENTES DONNI	É par la soussignée,
<u>Émilie Gagné</u> de la susdite n (Directrice générale)	nunicipalité,
Qu 'un projet de règlement a été présenté à la séance du Ce projet vise :	conseil du 17 janvier 2022.
Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme Un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 17 janvier 2022 Le règlement portera le numéro 191-2022 et sera adopté à la séance ordinaire du conseil qui aura lieu : Lundi le 14 mars 2022 à 19h30 VIA PLATE FORME TEAMS	
Que ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'affaires.	
DONNÉ à <u>Saint-Alfred</u> ce 17 ^e jour du n	nois de janvier deux mille
vingt deux.	(m) cage
	Directrice générale
CERTIFICAT DE PUBLICATIO	N (Article 420)
Je, soussigné, Émilie gagné, directrice générale et greffière-trésorier, certifie sous mon	
serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 17e jour du mois de janvier	
2022, à chacun des endroits suivants : Site internet et su	ır le babillard extérieur à l'Hôtel de
Ville.	
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17 ^e jour du mois de janvier deux mille	

vingt deux.

Directrice générale